

***Définir les objectifs de la Migration et du Développement: mouvement mondial, changements sur le terrain***

**Document d'information pour les Journées de la Société Civile du FMMD 2014**

***Objectifs, séances de travail, questions directrices et rôles parlants***

Le programme de la société civile de cette année met l'accent sur la ***“Définir les objectifs de la Migration et du Développement: mouvement mondial, changement sur le terrain“.*** Ce thème reflète la priorité de la société civile pour le FMMD 2014 de traduire les résultats de la FMMD 2012 et du Dialogue de Haut Niveau sur le Développement et les Migrations Internationales de l'année dernière, en particulier du plan d'action quinquennal en 8 points de la société civile, en buts, objectifs et indicateurs concrets, visant en particulier aux mises en œuvre, pratiques et changements locaux.

Comme les années précédentes, les Journées de la Société Civile (JSC) du FMMD 2014 seront structurées autour d'un mélange de **séances plénières** et de **séances de travail** interactives en parallèlepour des groupes de 60 à 90 délégués de la société civile ainsi qu'un petit nombre d'observateurs et d'invités supplémentaires. Les séances de travail gravitent autour de trois parcours thématiques, chacun divisé en deux sous-thèmes avec des séances de travail "liées" (voir aussi le programme provisoire des JSC du FMMD 2014). Chacune des pistes thématiques et leurs séances de travail sont directement en rapport avec les recommandations des Journées de la Société Civile du FMMD 2012 (CSD 2012) et le plan quinquennal en 8 points (plan quinquennal), de même qu'avec la déclaration adoptée par les gouvernements au DHN (DHN décembre) de l'année dernière, comme suit:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thème 1: Définir les objectifs de la mobilité de main-d’œuvre, de la protection sociale et d’un travail décent** | | |
| ***Session 1.A:* Session 1.A: Garantir un travail décent et la protection sociale pour les migrants** | | |
| *JSC'12: rapport 2 / 5* | *Plan quinquennal: 5 & 8* | *DHN Déc: par exemple 14, 15 + 18* |
| ***Session 1.B:* Améliorer les pratiques de recrutement, de placement et d'emploi des travailleurs itinérants** | | |
| *JSC'12: rapport 1* | *Plan quinquennal: 7* | *DHN Déc: Pas de référence spécifique* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thème 2: Objectifs de mise en forme pour la protection des travailleurs itinérants et des familles** | | |
| ***Session 2.A:* Protection et responsabilisation des migrants en détresse, en transit, aux frontières et en détention** | | |
| *JSC'12: rapports 5 + 6* | *Plan quinquennal: 3 / 5* | *DHN Déc: par exemple 10 + 23* |
| ***Session 2.B:* Protection et responsabilisation des enfants dans le contexte de la migration** | | |
| *CSD'12: référence dans le rapport 7* | *5 ans: 4* | *DHN Dec: par exemple, 10, 13 19* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thème 3 : Définir les objectifs de responsabilisation des migrants et des communautés pour favoriser l’inclusion sociale et le développement humain** | | |
| ***Session 3.A:* Stimuler la contribution des migrants et de la diaspora à la création d’emplois et au développement, dans les pays de résidence, d’origine et de culture** | | |
| *JSC'12: rapports 3 + 4* | *Plan quinquennal: 1 + 2* | *DHN Déc: par exemple 9* |
| ***Session 3.B:* Favoriser les organisations de migrants et la diaspora en tant que investisseurs sociaux transnationaux et défenseurs politiques de l’accès aux services et des réformes de la politique publique** | | |
| *JSC'12: rapports* 3 + 4 | *Plan quinquennal:* 1 + 2 | *DHN Déc*: par exemple 9 |

En plus des séances de travail thématiques, des séances plénières spéciales seront consacrées aux mouvements et à la dynamique des Dialogues de Haut Niveau de l'an dernier, à la migration, aux migrants et au programme de développement mondial pour l'après-2015, et à la mise en œuvre locale.

**Façonner des buts, des objectifs et des indicateurs; changement et pratiques sur le terrain - q*uestions directrices pour les séances de travail***

Toutes les séances sur le programme de la société civile du FMMD 2014 se concentreront sur la formulation des objectifs, cibles et indicateurs dont les progrès pourront être mesurés dans les prochaines années. Dans le même temps chaque session vise également à inspirer et mettre en valeur les pratiques et changements actuellement en œuvre sur le terrain. Par conséquent chacune des séances de travail sera structurée autour des quatre séries de questions d'orientation suivantes:

|  |
| --- |
| 1. **Progrès**   Quel progrès (le cas échéant) ont été réalisés dans les dernières années en ce qui concerne le thème de votre session de travail? en termes de programme, politiques et les pratiques modifiés, coopération de la société civile et coopération entre la société civile et les gouvernements?   1. **"Mouvement Mondial": recommandations pour des changements des politiques et pratiques**   Quels sont les changements (supplémentaires)  nécessaires dans les politiques et les pratiques? Qui peut mettre en œuvre ces changements et comment? Quelles sont les prochaines étapes à suivre pour la société civile à l'échelle nationale, régionale ou mondiale? Quelles sont les prochaines étapes recommandées aux gouvernements?   1. **"Changer sur le terrain»: pratiques inspirantes, partenariats et outils**   Quelles sont les pratiques, les partenariats et les outils existant ou dont la création est nécessaire et que nous pouvons utiliser pour réaliser les changements décrits? Quelles pratiques peuvent être reproduites dans d'autres régions / pays / localités? Quelles sont les prochaines étapes à suivre pour la société civile à l'échelle nationale, régionale ou mondiale? Quelles sont les prochaines étapes recommandées aux gouvernements?   1. **Les objectifs et indicateurs**   Pouvons-nous formuler (ou approuver) un ensemble d'objectifs et d'indicateurspour mesurer le progrès vers la réalisation de ces changements? Lesquels de ces cibles et indicateurs ont leur place  dans le programme de développement mondial post-2015? Qui suivra l'évolution de ces progrès? |

**Format des Sessions de Travail**

Chaque séance de travail se tiendra pendant environ 3 heures et demie, structurés autour de (1) une introduction par les co-modérateurs des objectifs et recommandations antérieurs (2) 4 - 6 amorces de discussion présentant des pratiques, partenariats ou outils inspirants, ainsi que les premières réflexions sur les questions directrices et vers les buts, objectifs et indicateurs (3) une discussion de groupe visant à articuler des recommandations, des repères et des actions. Les délégués de la société civile pourront assister à deux séances de travail dans leur domaine de prédilection et d'expertise. À la discrétion des modérateurs, des séances de travail peuvent également être divisées en petits groupes pour un temps donné afin de permettre une interaction plus directe entre les délégués.